

Québec, le 28 août 2018

Monsieur,

La présente fait suite à votre lettre datée du 9 août 2018 demandant les informations suivantes :

- le nombre d'employés au sein de Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec ayant un salaire annuel supérieur à 100 000 \$;
- la moyenne de salaire de ces employés;
- le salaire le plus élevé et le moins élevé de ces employés;
- la liste des employés qui travaillent au sein de l'institution ou au sein d'un organisme relevant de l'institution et, le cas échéant, l'organisme dont ils relèvent.

Voici les renseignements demandés :

- le nombre d'employés ayant un salaire annuel supérieur à 100 000 \$ :  
13 employés
- la moyenne de salaire de ces employés : 111 889 \$
- le salaire le plus élevé de ces employés : 160 899 \$
- le moins élevé de ces employés : 102 845 \$
- tous les employés concernés par ces renseignements relèvent du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec.

Enfin, conformément aux dispositions de la Loi sur l'accès, je vous rappelle que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser la présente décision. Vous trouverez ci-annexé une note explicative à cet égard.

Veuillez recevoir, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Anne-Marie Dubois  
Secrétaire générale